**igus obtient un certificat DIN ISO 50001 pour une meilleure efficacité énergétique**

**Le management de l'énergie certifié, un nouveau pas vers une neutralité climatique envisagée pour 2025 et déjà atteinte à 95 %**

**Notre planète se réchauffe d'année en année. L'été passé a été le plus chaud jamais enregistré en Europe. La crise climatique est donc de plus en plus présente dans les esprits. igus aussi s'est donné pour objectif d'améliorer constamment son bilan carbone par une action prévoyante et envisage une réduction de sa consommation en électricité de 15 % en 2022. La certification DIN ISO 50001 : 2018 que vient d'obtenir igus pour son site de production phare de Cologne, représente une nouvelle étape vers cet objectif.**

Pour que la consommation d'énergie puisse baisser de manière durable, toutes les sources possibles d'économies doivent être exploitées. Sans savoir où l'on a le plus besoin d'énergie, difficile de voir où augmenter l'efficacité. L'efficacité du système de management de l'énergie d'igus Allemagne a été certifiée par l'organisation ISO. L'objectif principal de la norme ISO 50001 est d'aider les entreprises à améliorer leur performance énergétique par la mise en œuvre de systèmes et de processus. Elle est aussi compatible avec d'autres normes reconnues telles que le système de management environnemental ISO 14001, pour lequel la société igus est aussi certifiée depuis avril 2020. Celui-ci établit des responsabilités et des comportements visant à assurer une amélioration constante du bilan environnemental de l'entreprise. « Par ces certifications reconnues internationalement, nous souhaitons montrer clairement, à nos clients aussi, les efforts que nous faisons pour diminuer notre empreinte carbone », déclare Frank Blase, PDG deu groupe igus.

**Une meilleure efficacité énergétique pour un avenir climatiquement neutre**

Chez igus, la production devra être climatiquement neutre d'ici 2025, un objectif déjà atteint à 95 % selon le scope 1 et le scope 2 du standard international GHG Protocol. Ce standard fait une distinction entre toutes les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie générée et achetée à l'extérieur (scope 2) et les autres émissions indirectes de la chaîne logistique en amont et en aval (scope 3). Le passage à de l'électricité verte et à du gaz climatiquement neutre en 2021 a largement contribué à réduire le bilan carbone d'igus. Pour atteindre la neutralité climatique à 100 %, igus se concentre aussi sur les économies possibles dans le domaine des émissions de réfrigérants et dans celui du parc automobile. Pour continuer aussi à réduire la consommation absolue d'électricité, différents projets sont en cours, dont le remplacement de l'éclairage des halls, soit 590 lampes au total. La consommation d'énergie de l'éclairage s'en verra réduite de 32 %, une valeur correspondant à la consommation annuelle de 190 foyers de quatre personnes. Quant aux machines de moulage par injection, qui représentent la part la plus importante de la consommation totale d'énergie avec 36 %, elles sont remplacées par des modèles à l'efficacité énergétique de 40 % meilleure. Suite à toutes ces mesures, la consommation de courant a pu être réduite de 11 % en 2021 malgré une hausse des heures de production.

**Les déchets plastiques, des ressources à récupérer**

igus mise également sur une meilleure intégration de ses plastiques en mouvement à une économie circulaire. Les chaînes porte-câbles en plastique au rebut sont recyclées dans le cadre de son programme chainge, quel qu'en soit le fabricant. Le groupe igus va encore plus loin, avec un investissement de 5 millions d'euros dans la start-up britannique Mura Technology. Celle-ci utilise la technologie HydroPRS pour reconvertir des déchets plastiques en pétrole brut en 20 à 25 minutes seulement et en faisant uniquement appel à de la pression, à des températures élevées et à de l'eau. La première installation de grande taille va entrer en service à la fin de l'année 2022 à Teesside, dans le nord-est de l'Angleterre. L'évaluation de l'empreinte carbone des équipements et de l'ensemble du système de recyclage et de traitement est actuellement en cours, assurée par l'université de Warwick, partenaire scientifique de Mura. Une analyse du cycle de vie de l'installation devrait être publiée au 2ème semestre. Les résultats montrent que le procédé HydroPRS produit de la naphte, un hydrocarbure, à partir de déchets en plastique avec des émissions de dioxyde de carbone à celles de procédés conventionnels avec des combustibles fossiles. Environ 12 % de moins qu'une raffinerie britannique et environ 50 % de moins qu'une raffinerie chinoise. De plus, la consommation en pétrole nécessaire à la production d'une tonne de naphte est de 90 % inférieure (86 kg au lieu de 1 180 kg). En recyclant les déchets plastiques, le procédé HydroPRS évite environ 2,5 tonnes d'équivalent CO2 par tonne de plastique. Ces résultats montrent bien que le recyclage chimique est tout à fait pertinent du point de vue écologique. Par cet investissement, par les mesures d'économies d'énergie et par d'autres projets, igus a placé la durabilité au centre de ses activités commerciales afin d'atteindre l'objectif de la neutralité climatique absolue d'ici 2025.

[Cliquer ici](https://www.igus.fr/info/company-igus-quality-you-can-count-on) pour plus d’informations sur les certificats de tests et labels de qualité igus.

**Légende :**



**Photo PM2022-1**

Climatiquement neutre à 95 %, l'entreprise igus est maintenant certifiée ISO 50001 et se rapproche encore de la neutralité climatique totale visée pour 2025. (Source : igus)

igus~~®~~ France, située à Fresnes en Ile de France, est la filiale commerciale du groupe allemande igus® qui développe et produit des plastiques en mouvement. Ces polymères hautes performances sans graisse améliorent la technicité et réduisent les coûts dans toutes les applications dynamiques. igus est leader mondial sur les marchés des chaînes porte-câbles, des câbles ultra-souples ainsi que des paliers lisses, des guidages linéaires, des rotules lisses et des roulements en tribo-polymères. En 2021, igus® France a réalisé un chiffre d’affaires de plus de 24 millions d’euros et le groupe, dont les siège est situé à Cologne en Allemagne, un chiffre d’affaires de 961 millions d’euros. Les recherches effectuées dans le plus grand laboratoire de tests du secteur sont source d'innovations constantes et de sécurité accrue pour les utilisateurs. 234.000 références sont disponibles sur stock et leur durée de vie peut être calculée en ligne. Au cours des années passées, l'entreprise a aussi connu une expansion par le biais de nouvelles gammes de produit, par exemple pour les roulements à billes, les réducteurs pour la robotique, l'impression 3D, la plateforme RBTX pour la robotique lean et les plastiques intelligents pour l'industrie 4.0. Le programme de recyclage de chaînes porte-câbles usagées « chainge » ainsi que l'investissement dans une entreprise qui retransforme en pétrole des déchets en plastique (Plastic2Oil) comptent parmi ses principales contributions dans le secteur de l'environnement.

**Contact presse :**

**igus® SARL – Nathalie REUTER**

**01.49.84.98.11** [**nreuter@igus.**](mailto:nreuter@igus.)**net**

**www.igus.fr/presse**

49, avenue des Pépinières - Parc Médicis - 94260 Fresnes

Tél.: 01.49.84.04.04 - Fax : 01.49.84.03.94 - [www.igus.fr](http://www.igus.fr)

Les Termes “igus, chainflex, CFRIP, conprotect, CTD, drylin, dry-tech, dryspin, easy chain, e-chain systems, e-ketten, e-kettensysteme, e-skin, flizz, iglide, iglidur, igubal, manus, motion plastics, pikchain, readychain, readycable, speedigus, triflex, plastics for longer life, robolink et xiros“ sont des marques protégées en République Fédérale d'Allemagne et le cas échéant à niveau international.